

Dossier de candidature SPÉCIALITÉ ARTS CINÉMA-AUDIOVISUEL

Candidat(e)

NOM :

Prénoms (*dans l'ordre de l'Etat Civil*) :

Classe :

ETABLISSEMENT ACTUEL :

PRÉSENTATION DE LA SPÉCIALITÉ Cinéma-Audiovisuel

Spécialité Cinéma-audiovisuel : L'enseignement de spécialité de cinéma-audiovisuel engage l'élève dans une démarche de découverte, de développement et d'approfondissement d'une pratique et d'une culture cinématographiques et audiovisuelles. En spécialité, il acquiert les connaissances culturelles, historiques et théoriques liées aux principaux repères de ce domaine, la capacité d'analyser des images et des sons, les compétences d'écriture en images et en sons. Cet enseignement forme ainsi chez l'élève la compréhension fine des enjeux artistiques propres à la création cinématographique et audiovisuelle dans leurs contextes sociaux et économiques.

Prérequis : un goût affirmé pour le cinéma, son histoire et ses techniques, à la fois sur le plan théorique et pratique. Des capacités d'analyse écrite et orale. Aptitude à travailler en groupe.

Organisation : 4 h hebdomadaires en 1^{ère} et 6h en Terminale

Remarque : cette spécialité est indépendante et cumulable avec l'option cinéma-audiovisuel (3h)

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Participation du candidat à la présentation de la Spécialité CI-AV ou prise de contact avec les enseignants d'audio-visuel avant remise du dossier au secrétariat de direction.
- avis de l'établissement d'origine
- lettre de motivation précisant les goûts et les activités de l'élève en lien avec l'audio-visuel, sa participation antérieure à des enseignements ou ateliers d'audio-visuels, ainsi que ses projets d'orientation; éventuellement accompagnée d'une vidéo de présentation.

Cette vidéo de présentation facultative est à joindre au dossier sur une clé USB dans une enveloppe avec le nom de l'élève

INFORMATIONS SUR LE CANDIDAT

Veuillez cocher la case correspondant à votre situation.

Si vous êtes inscrit·e à l'option Cinéma-Audiovisuel en classe de seconde :

- Je souhaite poursuivre l'option Cinéma-Audiovisuel en classe de première, en plus de la spécialité Cinéma-Audiovisuel.
Cela représente un total de 7h par semaine : 4h de spécialité + 3h d'option.
- Je ne souhaite pas poursuivre l'option Cinéma-Audiovisuel en classe de première.
(À préciser également sur le dossier d'inscription.)

Si vous n'êtes pas inscrit·e à l'option Cinéma-Audiovisuel en classe de seconde :

- Je souhaite démarrer l'option Cinéma-Audiovisuel en classe de première, en plus de la spécialité Cinéma-Audiovisuel.
*Recommandé pour acquérir des compétences pratiques (prise de vue, prise de son, montage, etc.).
Cela représente un total de 7h par semaine : 4h de spécialité + 3h d'option.
(Un dossier de candidature pour cette option doit être déposé. À préciser également sur le dossier d'inscription.)*
- Je ne souhaite pas suivre l'option Cinéma-Audiovisuel en classe de première.

Remarque :

Les choix cochés ici doivent être confirmés sur le dossier d'inscription.

RAPPEL DES PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER

- Copie des bulletins trimestriels (ou semestriels le cas échéant) de cette année scolaire soit 2025/2026
- Avis de l'établissement d'origine
- Lettre de motivation
- Vidéo de présentation (facultative)

Date :

Signature du candidat :

Signature du représentant légal :

Avis du professeur principal :

.....
.....
.....
.....
.....

Avis : Très favorable / Favorable / Mitigé / Défavorable Nom et signature :

Avis du chef d'établissement d'origine

Avis favorable

Avis défavorable

Date et signature du chef d'établissement :

PARTIE RÉSERVÉE A L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL (Lycée de la Plaine de l'Ain)

Après examen du dossier de candidature et sur proposition de la commission, le Chef d'établissement propose :

AVIS FAVORABLE

Liste SUPPLÉMENTAIRE : n° _____

AVIS DÉFAVORABLE Motif :

À AMBÉRIEU, le

Signature et cachet du chef d'établissement
(ou de son représentant)